

CALENDRIER 2024

Les rendez-vous à ne pas manquer pour bénéficier de vos financements

FEVRIER

MARS

MAI

JUIN

JUILLET

SEPTEMBRE

OCTOBRE

NOVEMBRE

DECEMBRE

PRESTATIONS DE SERVICE

15/02 : Retour des déclarations de données prévisionnelles N (hors **Chargés coopération CTG, centres sociaux, FJT et EVS**)

31/03 : Retour des déclarations de données prévisionnelles N pour **Chargés coopération CTG, centres sociaux et FJT**

15/05 : Retour des déclarations de données prévisionnelles N pour les **EVS**

30/06 : **Dernier délai** pour informer de toute création ou développement sur N pour une prise en compte budgétaire et un éventuel financement sur N

12/07 : Retour des déclarations de données prévisionnelles actualisées de juin N (**EAJE + ALSH**)

15/09 : Pour les déclarations de données réelles PS N-1 non reçues
=> **annulation solde PS**

11/10 : Retour des déclarations de données prévisionnelles actualisées de septembre N
Toutes les PS

15/11 : Pour les déclarations de données prévisionnelles PS non reçues
=> **absence de droit N**

06/12 : Retour des déclarations de données prévisionnelles actualisées de novembre N (une sélection d'**EAJE**)

31/03 : Retour des déclarations de données Réelles N-1
Toutes PS

30/06 : Pour les déclarations prévisionnelles reçues après cette date
=> **annulation du versement de l'acompte**
=> **droit N non prioritaire en cas de contraintes budgétaires**

15/10 : Pour les déclarations de données réelles 2023 non reçues
=> **demande de remboursement de l'acompte versé en N-1**

SUBVENTIONS

08/02 : Clôture AAP REAAP

15/03 : Clôture dépôt dossiers fonds locaux (investissement et fonctionnement)

18/03 : Clôture AAP Promotion des Valeurs de la République

25/03 : Clôture AAP Animation de la Vie Sociale

31/03 : Clôture AAP Départs collectifs familles

15/09 : Clôture du dépôt des dossiers de subventions sur fonds nationaux (FPT, PIAJE, FME, MAM)

15/10 : Pour les bilans subventions de fonctionnement N-1 non reçus
=> **annulation du solde de la subvention**

15/11 : Pour les bilans subventions de fonctionnement N-1 non reçus
=> **demande de remboursement de l'acompte versé en N-1**

Lexique :

AAP = Appel à projets

PS = Prestation de service

FPT = Fonds Publics et Territoires

PIAJE = Plan d'Investissement pour l'Accueil du Jeune Enfant

FME = Fonds de Modernisation des Etablissements